

Les miscellanées d'un dilettante



L'herbe verte de notre cour... de Prévost

Yves Deslauriers, collaboration spéciale

«C'est le temps des vacances!» nous chantait notre crooner, Pierre Lalonde. C'est le temps de décrocher du quotidien, de se reposer et de refaire le plein en faisant le vide. J'écris ce texte le 2 juillet et il fait une chaleur torride et accablante. Trois ouvriers s'affairent à aménager un patio chez moi et je suis leur porteur d'eau et fier de l'être, étant donné l'importance de mon rôle en ces jours de canicule. Que je les admire et les trouve courageux! Plus jeune, dans les années 50, j'ai travaillé aux champs au grand soleil et je suis en mesure d'«empathiser».

Pour la première fois depuis plusieurs mois, ma feuille blanche me cause du souci. Peut-être est-ce le soleil qui déshydrate mes idées. J'ai demandé à mon entourage, à mes amis de m'abreuver des leurs, mais je n'ai reçu que de la sympathie passive. Donc, je crapahute.

Quand mes idées se font rares, j'angoisse et je bouge beaucoup. Je marche, je roule à bicyclette, bref, je suis comme un lion en cage. Quoique pas tout à fait. Près de chez moi, il y a des sentiers qui donnent dans une coulée et qui recèlent des sites enchanteurs, paisibles, bucoliques qui s'harmonisent avec les sons, les couleurs et les odeurs de la végétation. Depuis quelque temps, j'emprunte quotidiennement ces sentiers qui sont presque déserts. Ce ne sont pas des sentiers secrets ni privés et ils sont à la disposition de tous les Prévostois. Les personnes qui ont travaillé à leur aménagement ont réalisé, à mon sens, une œuvre digne de mention. Toutes les fois que la chose a été possible, ils ont fabriqué des ponceaux, des bancs, des tables, des escaliers à même les arbres qu'ils ont soustraits à ce boisé tout en respectant scrupuleusement l'équilibre écologique. J'en fais la

promotion bien que j'apprécie grandement la solitude et la paix qui y règnent. C'est tellement beau et tellement facile d'accès que ma conscience force mon égoïsme au partage! Si vous connaissez l'école du Champ-Fleuri, à proximité de celle-ci loge le **Parc-de-la-Coulée**. Il ne vous manque que la curiosité d'aller voir et le risque d'aimer cela.

Dans le même secteur, vous pourrez «dithyramber» à la vue de la vaste étendue de verdure que présente notre terrain de soccer qu'on peut apercevoir de la route 117. Même si vous avez 90 ans et plus ou moins, vous aurez le goût de le parcourir des yeux ou à pied. Et justement, les vendredis soir, des personnes d'âge moyen foulent avec énergie, conviction et camaraderie les mètres qui séparent les deux buts adverses avec un but en commun, celui de se détendre et de socialiser. Une activité qui réunit un bon

groupe d'hommes et de femmes à la jambe ferme et souple, des athlètes qui ont bon pied, bon œil et qui présentent une forme superbe, surprenante. Je ne saurais dire si les hommes sont supérieurs en nombre aux dames, mais pour ce qui est du talent, alors là, je m'abstiens... Deux équipes, dis-je, regroupées aléatoirement semaine après semaine et qui combattent généreusement jusqu'au dernier souffle ou presque. Je m'arrête toujours un moment pour les observer. Ils sont si beaux avec leurs allures de jeunes premiers tout fringants, au sourire radieux que même la fatigue, l'épuisement et les gouttelettes d'effort au front ne réussissent pas à assombrir.

«Moi, cet été, je me réserve le Québec » et j'inscris Prévost en tête de liste!

Benoît Guérin
Avocat



Loisirs, sports et responsabilité

Plusieurs d'entre vous serez en vacances probablement bien méritées au moment où vous lirez ces lignes.

Vous avez décidé de participer à une activité de sport extrême ou tout simplement de faire une randonnée de vélo sur le parc linéaire du p'tit train du nord avec votre famille.

En cas d'accident, quelle est donc la responsabilité des exploitants d'installations sportives? Votre propre responsabilité peut-elle être engagée?

L'exploitant de facilités récréatives doit agir afin de prendre les moyens nécessaires pour éviter les dangers prévisibles et appliquer les normes de sécurité existantes pour de tels équipements.

L'exploitant doit aussi s'assurer que ses installations sont exemptes de pièges comme par exemple laisser une roche dépasser du sol dans une courbe prononcée de la piste cyclable sans annoncer le danger.

Dans plusieurs cas, la responsabilité peut être partagée tant par l'exploitant que par l'utilisateur.

En effet, l'utilisateur, lorsqu'il pratique une activité sportive, en accepte les risques c'est-à-dire qu'il accepte d'être confronté aux dangers habituels et normaux de l'activité. Si vous chutez en vélo par exemple et que vous vous cassez le bras, il pourrait être difficile de réclamer quoi que ce soit à l'exploitant si celui-ci n'a pas commis de faute. Quant au courant des risques normaux que vous courez, votre demande d'indemnisation à un exploitant à la suite d'un accident pourrait être réduite grandement ou même être rejetée.

La responsabilité de l'utilisateur peut aussi être engagée si celui-ci ne respecte pas les règles normales de prudence, les règles du jeu s'il y a lieu et les normes de sécurité. Par exemple, un cycliste roulant à une vitesse excessive d'une façon insouciance et sans casque pourrait être amené à assumer une grande part de responsabilité, dégageant d'autant celle de l'exploitant.

En cette matière, chaque cas est relativement unique car il s'agit de questions de faits et de comportements. Il sera sage de consulter le professionnel du droit de son choix pour évaluer clairement les chances de succès d'une action en justice ainsi que les coûts associés à celle-ci. Les offres qui vous sont faites par des assureurs à la suite d'un accident devraient elles aussi faire l'objet d'une étude approfondie, le tout afin de s'assurer que les dommages que vous avez subis soient compensés d'une façon juste et raisonnable.

Vos suggestions de chroniques sont toujours bienvenues en communiquant avec moi par courrier électronique: benoitguerin@videotron.ca

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

Journée Mondiale de la Jeunesse

Prévost impliquée pour accueillir la jeunesse mondiale

Judith Lussier

On aurait tendance à croire que La Journée Mondiale de la Jeunesse à laquelle le Pape Jean-Paul II convie les jeunes du monde entier ne concerne que les Torontois cette année. Détrompez-vous, neuf foyers d'aussi près que Prévost accueilleront, du 18 au 21 juillet, 18 des 150 jeunes qui prendront logis dans le diocèse de Saint-Jérôme seulement! Les jeunes reçus dans la région de Saint-Jérôme proviennent des États-Unis, d'Allemagne et de l'Ouest canadien et arriveront à la gare de Saint-Jérôme le 18 juillet. Le 19 juillet, ils pourront visiter en groupe le magnifique Calvaire d'Huberdeau fondé par le Curé

Labelle en 1892. Situé sur le haut de la montagne et qui donne une vue superbe sur le village, le Calvaire d'Huberdeau est considéré comme l'un des plus grands attraits touristiques des Laurentides. D'autres activités de plein air seront organisées pour eux les 20 et 21, après quoi ils prendront la route pour Toronto, berceau de la XVIIème édition des Journées Mondiales de la Jeunesse. L'événement se déroulera au Skydome et accueillera plus de mille jeunes venus du monde entier pour rencontrer le Pape. Pour en savoir plus sur cette célébration, rendez-vous au site officiel www.wyd2002reg.org qui est extrêmement bien conçu.

Un petit pas pour les piétons, mais un grand pour les automobilistes...



(Photo l'œil de Prévost)

À défaut d'avoir les ressources financières pour la réfection complète de la rue de la Station, cette année, la voirie municipale a procédé au retapage d'une bonne partie de cette rue sur laquelle circulent chaque jour près de 4500 véhicules. C'est au moins un départ pour lequel se sont activés les employés municipaux.

Le service des loisirs et de la culture de la Ville de Prévost est à la recherche de

PROFESSEURS

pour des cours offerts dans la programmation d'automne 2002

Soccer – Dessin – Peinture – Origami – Théâtre – Danse folklorique

Veuillez communiquer avec M. Christian Schryburt au 224-8888 poste 230

Concert
bénéfice
pour la

Journée mondiale
de la Jeunesse (JM)

À l'Église Saint-François-
Xavier de Prévost

994, rue Principale à Prévost

Dimanche

21 juillet

de 14h

à 16h

Chants
d'inspiration
spirituelle

Bienvenue à toutes
et à tous - Entrée libre

Pour informations: Rolande et Lucien Labrecque
224-1813 – Presbytère: 224-2740

Animation et chants
Groupe
ESPÉRANCE

Raymonde Pelletier
Yolaine Pépin
2 autres voix

pianiste et
guitariste

